

11 et 13 rue St-Jacques, Montréal, Can.

LE DROIT CIVIL CANADIEN

Étant un commentaire raisonné du Code Civil du Bas-Canada, basé sur les
"Répétitions écrites sur le Code Civil" de FREDERIC MOURLON, avec

REVUE DE JURISPRUDENCE DE NOS TRIBUNAUX

PAR

P. B. MIGNAULT, C. R.

TOME PREMIER

Contenant une introduction doctrinale et historique, le titre préliminaire du Code Civil et les titres de la jouissance et de la privation des droits civils, des actes de l'état civil, du domicile des absents et du mariage.

TOME DEUXIEME

Contenant les titres de la séparation de corps, de la filiation, de la puissance paternelle, de la minorité de la majeure et de l'émancipation, de la majorité, de l'interdiction, de la curatelle et du conseil judiciaire, des corporations et de la distinction des biens de la propriété et de l'usufruit.

TOME TROISIEME

Contenant le titre des servitudes réelles, celui de l'emphytéose, de l'introduction au livre III, de l'acquisition et de l'exercice des droits de propriété et le titre des successions.

TOME QUATRIEME

Contenant, dans le titre Des Donations entre vifs et testamentaires, les chapitres Des Donations et Des Testaments.

TOME CINQUIEME

[Sous presse]

PRIX, POUR LES SOUSCRIPTEURS SEULEMENT,

Chaque volume relié 1/2 chagrin ou 1/2 veau, - - - - - \$5.00

PRIX DES 4 VOLUMES PARUS

POUR LES SOUSCRIPTEURS SEULEMENT À L'OUVRAGE COMPLET,

1/2 chagrin ou 1/2 veau, - - - - - \$20.00

L'ouvrage de M. Mignault est le premier qui nous donnera un commentaire complet sur tout notre droit civil canadien.

OPINION.—"Le fléau de notre jurisprudence, la plus grande cause de l'incertitude et des variations qu'on y déplore, c'est la malheureuse habitude de se laisser guider par des commentaires du Code Napoléon qui, alors même qu'ils évitent le défaut si commun parmi ses commentateurs, de jongler avec les textes pour se singulariser, expliquent des lois différentes des nôtres. Le livre de M. Mignault ne peut manquer de contribuer puissamment à faire disparaître cette cause si prolifique d'erreur. Il nous signale constamment la différence entre le droit français et le nôtre, et nous expose le dernier état de la doctrine et de la jurisprudence, *quod in ipsis rerum obliinet argumentis*.

J'estime donc que cet ouvrage est absolument indispensable aux avocats et aux juges qui ont à étudier des questions de droit civil. S'ils le consultent, nous nous rapprocherons de plus en plus de cette uniformité dans la jurisprudence, dont je regrette de constater que nous nous éloignons de plus en plus depuis quelques années."—*Extrait d'une lettre de l'Hon. Juge F. Langellier, Québec.*

En vente chez tous les Libraires.